

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Nomination du ministre de l'Intérieur

Nous prenons acte de la nomination du ministre de l'intérieur.

Nous allons donc éviter de perdre du temps dans les présentations car nous savons à qui nous avons affaire.

Cela signifie que nous resterons dans la continuité de la **politique de sécurité** qu'il a impulsé sur le 1er mandat, ce qui est une bonne chose.

Sa nomination permettra également de finaliser la **Loi d'orientation pour le Ministère de l'Intérieur**, en la défendant au Parlement.

Qui mieux que celui qui en est à l'initiative pour la mettre en place ?

Sur ce sujet, les policiers en attendent beaucoup et seront extrêmement attentifs.

Nous avons pu compter sur lui et nous espérons qu'il en sera de même sur ce nouveau mandat.